Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 79 (1991)

Heft: 8-9

Artikel: 14 juin : l'âme de fond

Autor: Ricci Lempen, Silvia

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-279740

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

14 juin : l'âme de fond

Pour les compte-rendus, c'est trop tard, pour les bilans, c'est trop tôt. Alors juste une impression : c'était fan-tas-ti-que !

Il est décidément trop tard, en ce mois de septembre déjà bien entamé, pour vous «informer» sur ce que vos quotidiens et hebdomadaires vous ont déjà raconté de long en large, si l'on en croit les deux impressionnantes revues de presse «Grève des femmes» publiées dans le courant de l'été par le Bureau fédéral de l'Egalité et par le Bureau de la Condition féminine du Jura.

Un vrai plaisir de s'y plonger, et de constater que – opportunisme rédactionnel ou pas, peu importe après tout – la grève a été remarquablement bien couverte dans toute la presse suisse, et a même parfois fait l'événement dans la presse étrangère. Un exemple: le journal chilien (!) *La Epoca,* titrait sur 4 colonnes, dans son numéro du 13 juin, sur les revendications des Suissesses...

Quant aux commentaires, nos plumes féminines mais aussi masculines les plus connues ont quasi unanimement reconnu le bien-fondé de cette journée de protestation. Même si certains n'ont pas résisté à la tentation de faire de l'humour à bon compte, comme ce journaliste du *Franc-Montagnard* citant l'inévitable Sacha Guitry: «Je suis contre les femmes... tout contre !»

Parmi les innombrables images du 14 juin, celle-ci qui nous touche particulièrement: la future première rue piétonne de la ville de Fribourg, la rue de Lausanne, est devenue l'espace d'un jour la rue Emilie Gourd, du nom de la fondatrice de notre journal.

La presse a joué le jeu

Bonne information, donc, sur ce qui s'est passé le 14 juin, et aussi, il faut le noter, sur les principaux dossiers à l'ordre du jour (salaires, promotion professionnelle, assurances sociales, etc.). Nous n'y reviendrons pas. Reste à espérer que la presse suisse continuera à assurer le suivi.

Quant aux bilans, il est trop tôt pour en tirer, même sans prétendre mesurer l'impact politique à long terme de la grève, qui s'étalera sur des mois et des années. Plus modestement, nous aurions voulu savoir, par exemple, dans quelle mesure les syndicats ont eu à compenser les éventuelles pertes de salaire des travailleuses grévistes: mais ces renseignements ne sont pas encore disponibles, nous a-t-on répondu à la FTMH. Un questionnaire est actuellement en voie de dépouillement, les résultats seront connus dans le courant de l'automne. L'impression des responsables est toutefois qu'il y a eu peu de demandes, et que les femmes, dans leur très grande majorité, se sont débrouillées pour ne pas avoir besoin d'être indemnisées.

Combien y a-t-il eu de licenciements dus à la grève? Là aussi, le questionnaire fournira des indications précieuses. Mais il sera de toute façon difficile de savoir dans quelle mesure tel ou tel employeur n'a pas pris le prétexte de la grève pour annoncer un licenciement qu'il méditait depuis longtemps, et pour d'autres motifs... Il sera aussi difficile de cerner l'impact réel de la grève dans la cristallisation des conflits internes à certaines entreprises qui s'est produite à l'occasion du 14 juin.

Deux employées de l'Innovation de Porrentruy ont été réintégrées, sous la pression des syndicats, après avoir été licenciées, affirmaient-elles, à la suite de leur participation à la grève. Le gérant prétendait que seuls le comportement et le rendement des deux travailleuses étaient en cause... quant aux collègues des deux femmes, elles et ils se sont rangé-e-s en majorité aux côtés de l'employeur, allant jusqu'à faire grève (une autre!) pour protester contre l'annulation des licenciements! De quoi inciter à la prudence quant à l'évaluation des événements...

Avancées vers la justice

Les engagements pris par certains patrons ce fameux 14 juin seront-ils tenus? Cas d'école: celui de Paul Castella, chef d'entreprise au Locle, qui a promis à deux de ses employées, dans le cadre de l'émission «Temps présent» de la Télévision Romande, de supprimer certaines discriminations salariales bien réelles existant dans son entreprise entre travailleuses et travailleurs. Aux dernières nouvelles, de source syndicale, il semble bien que justice sera faite dans le courant de septembre. Mais là, ça se passait sous les caméras de la télévision...

Nous reparlerons de tous ces points dans nos prochaines éditions. Pour l'instant, accordons-nous quand même le plaisir de revenir sur les émotions suscitées par cette journée: leur évocation a occupé presque entièrement deux de nos séances de rédaction à *Femmes suisses,* d'où est issu entre autres, dans un élan de créativité collective, le titre de cet article... Un titre qui nous semble bien exprimer à la fois le sentiment d'urgence politique qui a présidé à l'organisation de la grève, la capacité de solidarité dont beaucoup de femmes de milieux et de conditions différentes ont su faire la preuve, le caractère populaire (et nullement élitaire) de la manifestation, et aussi, faits nouveaux, la mobilisation des jeunes, le soutien offert par beaucoup d'hommes.

On ne nous a pas attendues pour déclarer que ce 14 juin a été un succès, mais nous tenons à le redire! **Silvia Ricci Lempen**

Notre Faculté des lettres met au concours le poste de

Professeur de langue et linguistique anglaises
pour septembre 1992

Les candidat(e)s devraient s'intéresser à un ou plusieurs des domaines suivants: analyse du discours, analyse contrastive (anglais/français), anglais comme langue internationale ou seconde, pragmatique/théorie de l'énonciation, sociolinguistique, stylistique (d'autres spécialités ne sont pas exclues). Charges: organisation de l'enseignement pratique de la langue (niveau avancé) mais principalement linguistique et théorie de la langue. Enseignement en anglais, bonne connaissance du français requise. Charges administratives au sein du département d'anglais.

Titre exigés: doctorat es Lettres ou titre jugé équivalent.

Candidatures à adresser avec C.V. et liste des publications avant le **1er novembre 1991** au Décanat de la Faculté des lettres, BFSH 2, CH - 1015 Lausanne, Suisse. Rens: tél. (41) 21/692 45 08; fax 692 45 10, ou même adresse.

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.

Notre Faculté de médecine met au concours le poste de

Professeur ordinaire,
chef de la division d'hématologie
du Département de médecine interne et du Laboratoire central d'hématologie du CHUV

La division d'hématologie comprend toutes les activités de l'hématologie clinique, y compris l'étude de la coagulation, la médecine transfusionnelle et les affections onco-hématologiques.

Le Laboratoire central d'hématologie est un des trois laboratoires centraux du CHUV, à disposition de l'ensemble de l'institution. Il forme une unité indépendante du DMI.

Les candidat(e)s en possession d'un titre universitaire, ayant une large expérience clinique en hématologie, un dossier scientifique démontrant une activité de recherche originale, une capacité à stimuler, coordonner et développer de nouvelles lignes de recherche, une expérience d'enseignement universitaire, de gestion et de conduite de personnel sont priés de faire parvenir leur dossier avec C.V. au Professeur J.-J. Livio, Doyen de la Faculté de Médecine, Bugnon 9, CH - 1005 Lausanne, **avant le 31 octobre 1991**. Le cahier des charges peut être obtenu à la même adresse.

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.

Notre Faculté des sciences cherche un

Professeur ordinaire plein temps à l'Institut de biologie et physiologie végétales

Le candidat devra consacrer ses recherches à la biologie des plantes supérieures, en particulier dans le domaine de la biologie moléculaire du développement, de la phytopathologie ou de l'écologie biochimique. Préférence sera donnée à un candidat maîtrisant et appliquant les méthodes de la biologie cellulaire et moléculaire. Le nouveau professeur devra assurer, en français et en collaboration avec ses collègues, les enseignements théoriques et pratiques de biologie végétale.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitæ complet, liste de publications, de copies des diplômes obtenus et d'une liste de personnes à qui des références peut être demandées, sont à adresser à M. le professeur Jean-Claude Bünzli, doyen de la Faculté des sciences, Collège propédeutique, CH - 1015 Lausanne, jusqu'au **31 octobre** 1991. Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.

L'Ecole de pharmacie met au concours un poste de

Professeur associé ou ordinaire de pharmacologie

Les charges comprennent l'enseignement de la pharmacologie, la recherche dans le domaine de la pharmacologie moléculaire, ainsi que des tâches administratives. Les candidats devront se prévaloir d'une bonne expérience d'enseignant et de chercheur.

Renseignements: professeur B. Testa, directeur de l'Ecole de pharmacie, BEP, CH - 1015 Lausane.

Les dossiers de candidature (curriculum vitæ, tirés à part des 5 publications les plus significatives, plan d'un cours de pharmacologie générale, description du domaine de recherche, nom de 3 personnes acceptant de servir de référence) sont à adresser jusqu'au **31 octobre** 1991 au professeur Cl. Joseph, Doyen de la Faculté des sciences, Colllège propédeutique, CH – 1015 Lausanne.

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.